



Jour de repos avec arrêt de maladie

Par **fabio**, le **15/10/2009** à **15:07**

Bonjour, je me prénomme Patrick de La Réunion. j'occupe un poste de serveur dans la restauration rapide depuis 25 ans, mes jours de repos sont le mercredi et jeudi. voilà, j'étais en arrêt de maladie du 09 octobre 2009 au 14 octobre 2009 inclus. je contacte mon employeur le 15 octobre (ce jeudi) pour savoir à quel heure je dois prendre mon poste le lendemain, et il me dit que j'aurai du reprendre ce jour ci, c'est à dire le 15/10/09 même. Est ce normal, étant donné que je suis de repos le jeudi habituellement. il me fais comprendre qu'il va me retirer en plus 1 journée sur mon salaire. Je suis syndiqué au CFDT. Merci de me répondre rapidement.